



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :
le 29 juin 2017

Convocation des conseillers :
le 29 juin 2017

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 7 juillet 2017

Présents : Vera Spautz, Bourgmestre, Martin Kox, Henri Hinterscheid, Echevins, Francis Maroldt, Andre Zwally, Paul Weidig, Taina Bofferding, Mike Hansen, Astrid Freis, Georges Mischo, Laurent Biltgen, Guy Kersch, Luc Majerus, Christian Weis, René Penning, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général

Excusés : Jean Tonnar, Daniel Codello, Echevins, Pierre-Marc Knaff, Zénon Bernard, Conseillers

Le Conseil Communal;

**Objet : 11.1.2. Aménagement du Club Senior - crédit spécial;
décision**

Considérant qu'il s'agit d'un crédit spécial d'un montant de 220.000 € concernant l'aménagement d'un Club Senior au rez-de-chaussée de l'immeuble rue L. Metz, 31-37;

Considérant que le crédit afférent devra être inscrit à l'article 4/221/221311/17094 du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2017;

Considérant qu'il sera couvert par une diminution équivalente des crédits 2017 à l'article 4/910/221311/16028 «Ecole et maison relais Kleppen - bâtiments modulaires - aménagement»;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuvé à l'unanimité

le crédit spécial de 220.000 € concernant l'aménagement d'un Club Senior au rez-de-chaussée de l'immeuble rue L. Metz, 31-37.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 24.07.2017

Pour expédition conforme,

Le secrétaire général

Bourgmestre